



à compléter par la chancellerie

NUMÉRO : Q23.010

TH 676075

DÉPOSÉE LE : 14.12.2023

ATTRIBUTION À : MOBILITÉ

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU :
14.12.2023

Lieu et date : Savagnier, le 14 décembre 2023

Au nom du ou des groupe/s : ---

Auteur ou premier signataire : Mary-Claude Fallet

Autres signataires (prénoms, noms) : ----

Question

Y-a-t-il un réel encouragement à prendre les transports publics ?

Texte :

Le nouvel horaire de bus sur la ligne 421 n'affiche pas de changement d'horaire qui permette d'assurer de prendre la correspondance CFF en direction de Zürich où de prendre le bus en revenant de cette même direction. L'horaire affiché ne peut être garanti lorsque le bus doit s'arrêter à chaque arrêt depuis Les Trois Chênes jusqu'à l'arrêt des Sablons, notamment en période de pointe. Malgré de multiples réclamations d'usagers n'ayant pu prendre leur correspondance, bien qu'arrivant au pas de course sur le quai pour voir le train démarrer, aucune amélioration !

Le Conseil communal a-t-il été consulté et a-t-il eu la possibilité de formuler des observations quant au nouvel horaire de bus TRANSN valable dès le 12 décembre 2023, notamment en ce qui concerne la ligne 421 ?

La question :

- la question doit être courte, la réponse le sera également. Si le sujet traité soulève plusieurs questions, un autre outil parlementaire est à utiliser (interpellation, motion, etc.) ;
- est déposée par écrit à la chancellerie **au plus tard le jour de la séance à midi.**